



Pour un service AACS à visage humain

Récemment, la CGT a sorti un tract sur le fonctionnement général du service AACS. Après la sortie de celui-ci, il nous a été reproché par la Direction de ce service de vouloir le détruire. Notre opinion n'est pas la même : nous sommes là uniquement pour garantir aux agents des conditions de travail optimales.

Quelques jours plus tard, nos délégués ont rencontré le Directeur Exploitation responsable des AACS. Nous lui avons demandé de reprendre le tract point par point et si ce qu'avance la CGT n'était pas fondé, qu'il nous le prouve.

Comme souvent nous ne nous étions pas trompés. Des dysfonctionnements existent et nous avons en bonne intelligence fait avancer nos revendications.

- **Agents de Maitrise.** Il est impératif que les équipes soient encadrées. Si les agents de Maitrise sont amenés à s'absenter « temporairement », il faut qu'un « faisant fonction » soit désigné et présent. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé de passer de 10 à 20 référents. De plus, nous avons dénoncé le comportement d'une certaine hiérarchie qui se permet de tenir des propos très limite et qui ont des comportements à l'encontre de certains AACS inacceptables. Dorénavant, nous demandons à chaque agent, qui se trouvera dans une telle situation, de prendre contact avec un élu de la CGT. Nous interviendrons et nous ferons le nécessaire pour que cela cesse immédiatement.
- **Véhicules mal adaptés.** De nouveaux véhicules vont être livrés au printemps. Suite aux dégradations récurrentes que subissent ceux-ci, nous avons fait mettre en place une feuille de contrôle sur l'état du véhicule, comme pour les tramways et les bus. Ses feuilles de suivi permettent de suivre l'état des voitures jour par jour.
- **Contrôles dans les rames.** Tous les jours, les conducteurs voient les équipes AACS contrôler les voyageurs et pénétrer dans les rames de façons différentes en fonction des équipes. Il existe pourtant, une procédure écrite pour permettre aux conducteurs et contrôleurs de travailler avec un maximum de sécurité. De plus, nous avons demandé que la communication avec le conducteur soit systématique, que les contrôles soient effectués sur toutes les stations dans tous les quartiers de la ville et que, logiquement, les contrôles à quai sur les grosses stations comme Comédie, Gare, Corum ne se fassent plus au moment des grosses affluences de passagers. Les troncs communs doivent être aussi évités pour ne pas ralentir les rames. Une coordination entre les équipes doit être engagée car il arrive fréquemment que les rames soient contrôlées plusieurs fois sur une même course par différentes équipes. Bien entendu, si pour des raisons exceptionnelles, un contrôle était effectué sur une de ces stations en heures de pointe, celui-ci doit se faire en entrant dans les rames et non plus à quai. Aujourd'hui nous devons revenir aux fondamentaux du contrôle et ne pas avoir une répression systématique. Le rôle des agents de contrôle est de verbaliser les contrevenants, mais il ne s'arrête pas là, leur fonction est également d'être présent auprès des usagers, pour les orienter sur les démarches à effectuer pour être en règle, de la répression oui mais aussi de la prévention.
- **Prime fixe.** La course aux PV doit être stoppée, c'est la raison pour laquelle nous demandons la mise en place d'une prime fixe mensuelle à la fonction AACS.
- **Groupe sans dimanche.** Un groupe sans dimanche va être créé pour les agents titulaires qui le souhaitent. Bien entendu ce nombre restera limité car il faudra avoir suffisamment d'agents volontaires, titulaires ou polyvalents pour travailler plus de dimanches.



- **Présence au tribunal.** Lorsqu'un agent est convoqué au tribunal suite à une agression dans le cadre de son travail, l'agent pourra choisir de venir en dehors de ses heures de travail, il sera dès lors payé en heures supplémentaires pour son temps passé au tribunal ou bien être relevé pendant ses horaires de travail. La Commande de Service AACS devra affecter un service à l'agent en fonction de son choix. Bien entendu, l'agent s'engage à avertir le responsable dès la réception de sa convocation. Nous avons demandé que l'entreprise soit plus présente auprès de l'agent et de le suivre pendant toute cette période difficile à gérer. Psychologiquement et financièrement.
- **Changements entre agents.** Certains « chefs » empêchent les agents de pouvoir changer de service entre eux. Nous avons demandé que cela cesse, dorénavant, les agents AACS pourront, comme les conducteurs, changer de service entre eux, à condition, que tous les services soient pourvu.
- **Équipements vestimentaires adaptés.** Les agents qui effectuent tous les jours des missions sur le terrain doivent avoir des équipements spécifiques adaptés : tenues de pluie, chaussures confortables chaudes et imperméables, des gants, casquettes pour ceux qui le souhaitent. Cette demande remonte à plusieurs années, une étude va être faite et nous avons bon espoir que cette demande soit enfin entendu.
- **Le retour du service ADAIR.** Ce service est pour nous indispensable au bon fonctionnement du réseau. Les ADAIR intervenaient auprès des agents lors de différents problèmes que ceux-ci pouvaient rencontrer durant leur service, mais ils portaient aussi une assistance aux usagers sur les pôles d'échange comme Mosson, Corum, Sabines, Occitanie, etc.. Mais aussi sur les sorties d'école très difficiles à gérer pour un conducteur seul sur le terrain. Ce service pourrait être remis en place avec les conducteurs les plus anciens dans l'entreprise avec un roulement mixte « roulage/ ADAIR ». L'entreprise devant se servir de leur expérience et connaissance du réseau et de l'entreprise.
- **Sorties scolaires.** En attendant, un retour possible des ADAIR, des équipes de contrôleurs seront présentes sur différents secteurs pour aider les conducteurs au moment des montées.
- **Modification des horaires « emplois avenir ».** Nous avons demandé que les horaires matins, après- midi, soirs soient mixés entre tous les AACS. Ces « jeunes » agents doivent être reconnu et considéré comme n'importe quel agent TaM. Même fréquence de week-end de repos et de services matins ou soirs.

Nous avons également abordé d'autres points :

- Création d'un véritable test d'aptitude pour accéder au service AACS,
- La possibilité à un AACS de prendre 3 semaines de congés en été,
- Une formation continue et annuelle des AACS sur les différents titres de transport.
- Trouver une solution sur les problèmes que génèrent la validation à vue ; en bloquant les valideurs par exemple,
- Une stricte équité sur la tenue des feuilles de mission.
- Un tableau de consigne pour informer les différentes équipes sur les différents événements, opérations, etc...
- L'arrêt pur et simple de la SCAT !!!

Nous travaillons également sur une nouvelle grille de roulement AACS, plus équilibrée en termes de long week-end de repos, avec une meilleure répartition des services, etc...



La CGT TAM a toujours défendu les salariés quels qu'ils soient, conducteurs, AACS, des ateliers, de l'agence commerciale, des services administratifs, des parkings, de Vélomag mais aussi l'encadrement quand ceux-ci restent dans leurs fonctions. A la CGT nous avons toujours été et continuerons à l'être, les garants d'une totale impartialité pour le bien des agents et la bonne santé de notre entreprise. Si tout fonctionne correctement nous serons tous gagnant.